



- 1 Les «steppes» des Côtes surplombant la ville de Metz © FRANÇOIS SCHWAAB
- 2 La Marguerite de la Saint Michel, belle Asteracée protégée © PIERRE WERNAIN

1	2



Pelouses du Pays Messin



Superficie : 680 ha
Département : Moselle
Maître d'ouvrage : Commune de Jussy
Opérateur : BIOTOPE

Un belvédère militaire et floral pour Metz

Le site « Pelouses du pays messin » est localisé sur les côtes calcaires de Moselle aux portes de la ville de Metz. Le plateau bajocien y présente des couches marneuses recouvrant ici ou là les couches calcaires. Les versants sont quant à eux légèrement pentus et le calcaire y affleure par endroit.

L'ensemble constitue un complexe biologiquement remarquable, les trois-quarts de la superficie du site étant constitués de milieux d'intérêt communautaire, prioritaire ou patrimonial :

- Les milieux ouverts couvrent une grande partie du site avec la prééminence de pelouses calcicoles* (*Habitat prioritaire 6210*) ; les nombreuses orchidées y côtoient la Marguerite de la Saint-Michel également appelée Aster amelle. De plus, ce site est une des deux seules ZSC de Lorraine qui hébergent des pelouses sur dalles calcaires (*Habitat prioritaire 6110*). Le Fumana vulgaire, espèce à distribution méridionale de la famille des cistes, y trouve une de ses rares stations lorraines. Le Damier de la Succise vole sur les pelouses sèches.
- Les forêts s'étendent sur la côte, avec les hêtraies neutrophiles* collinéennes* (*Habitat 9130*), et dans les vallons avec les chênaies pédonculées hygrocènes* sur sols argilo-limoneux* (*Habitat 9160*). Le Chêne pubescent, espèce méridionale, est présent sur 7,5 ha et se développe sur les sols calcaires de la côte de Moselle. Le Siler à feuilles à trois lobes est présent sur le site. Cette belle ombellifère, protégée au niveau régional, trouve en Lorraine, et plus particulièrement sur la Côte de Moselle et ses buttes témoin, ses seules stations françaises.
- Des ruisseaux en bon état de conservation, comme la Mance et le ruisseau de Montvaux, entaillent le plateau. Sur leurs berges, on trouve des lambeaux de forêts alluviales* à Saules, Aulne glutineux et Frêne (*Habitat prioritaire 91E0*), mais surtout des érablaies à Corydale et Moschatelline de vallée (*Habitat prioritaire 9180*), ainsi que des mégaphorbiaies* hygrophiles* de plaine (*Habitat 6430*). Le Cuivré des marais et le Sonneur à ventre jaune fréquentent ces milieux humides.

Le site comprend également d'anciens ouvrages militaires allemands construits autour de Metz entre la guerre de 1870 et la Première Guerre Mondiale : les « Festen ». Cinq espèces de Chiroptères inscrites à l'annexe II de la directive « Habitats-Faune-Flore » trouvent refuge à l'intérieur de ces vastes fortifications. Ainsi, une nurserie du Grand rhinolophe s'est installée dans une salle d'un ancien fort et le Vespertilion à oreilles échancrées, le Vespertilion de Bechstein et le Grand murin sont régulièrement observés dans les ouvrages du site. Anciennement mentionné sur le site, le Petit rhinolophe n'a pas été revu depuis l'année 2000. Une petite mine a été protégée grâce au programme LIFE Chauves-souris transfrontalier (LIFE Nature 95/D/A22/EU/00045) ; elle accueille chaque hiver une diversité remarquable en espèces de Chiroptères ainsi qu'une population d'amphipodes* du genre Nypargus.

Les autres espèces de Chiroptères présentes sur le site et inscrites à l'annexe IV sont les suivantes : le Vespertilion de Daubenton, le Vespertilion de Natterer, le Vespertilion à moustaches, le Vespertilion de Brandt, le Vespertilion d'Alcathoe, la Pipistrelle commune, la Noctule commune, la Noctule de Leisler, la Sérotine commune et l'Oreillard roux ; au total, 14 espèces de Chiroptères y ont été inventoriées.





- 1 Vestiges d'un ouvrage militaire de la Guerre de 1914-1918 © FRANÇOIS SCHWAAB
- 2 Groupe de Grands rhinolophes en léthargie dans un ouvrage militaire © FRANÇOIS SCHWAAB
- 3 Vespertilion à moustaches en hibernation © DAVID AUPERMANN

1		
	2	3

Le site Natura 2000 et sa gestion conservatoire

Le site « Pelouses du pays messin » est éclaté en plusieurs entités sur les communes de Lorry-lès-Metz, Plappeville, Scy-Chazelles, Châtel-St-Germain, Rozérieulles, Gravelotte, Vaux et Ars-sur-Moselle. Le Conservatoire des Sites lorrains gère 8 ha de pelouses dans ce site.

Si la fréquentation importante du site par les promeneurs de l'agglomération messine s'accorde sans trop de difficultés au maintien de la richesse de la faune et de la flore, certains secteurs souffrent fortement des activités sportives et récréatives motorisées qui s'y sont développées de manière sauvage et anarchique. Le passage répété des motos, quads et 4x4 sur la côte de Rozérieulles et le plateau de Jussy se traduit par une perpétuelle érosion des sols détruisant les cortèges floristiques et menaçant le fragile équilibre de ces pelouses.

De plus, les dérangements répétés dans les ouvrages militaires à l'abandon impliquent la mise en sécurité de certains sites sensibles ; ainsi, la nurserie de Grands rhinolophes devrait rapidement bénéficier d'une protection renforcée.

Habitats représentés dans ce site

6110 6210 6430 9130 9160 9180 91E0

Espèces représentées dans ce site

1060 1065 1193 1303 1304 1321 1323 1324

Documentation

- CPEPESC LORRAINE (2007 & 2009)
- ECOLOR (2003)
- ECOLOR & CSL (2007)
- MULLER S. (2006)

